

A quoi songe-t-on encore lorsqu'on parle de déclaration des droits environnementaux? L'un des principaux points que font valoir les groupes d'écologistes, c'est que la population doit avoir l'occasion de participer à cette démarche et de jouer un rôle dans l'application de la loi sur la protection de l'environnement. Pourquoi ces groupes demandent-ils que de simples citoyens aient un rôle à jouer dans l'application des normes de protection de l'environnement? Manifestement, lorsqu'on adoptera à la Chambre un projet de loi, afin d'établir des normes en ce qui a trait à l'environnement, on mettra un terme à la pollution. Nous cesserons alors de polluer notre environnement. Il ne devrait pas être nécessaire qu'un citoyen ordinaire de ma circonscription s'en mêle, pour s'assurer que ces normes sont respectées.

Le problème réside dans le fait que bien souvent, la législation dans le domaine de l'environnement n'est qu'une façade. Les gouvernements adoptent en théorie d'excellentes normes, mais ils laissent beaucoup de latitude à leurs ministres de l'environnement et au Cabinet. Il se peut que les ministres prennent d'excellents engagements et que la législation pertinente renferme de très bonnes normes, mais il n'en demeure pas moins qu'il existe des lacunes et les gouvernements n'appliquent pas ces normes avec la rigueur voulue. Dans le domaine de l'environnement, les gouvernements semblent être en retard sur l'opinion publique. Les gens ont le sentiment qu'ils ne peuvent leur faire confiance. Le gouvernement continue de permettre qu'on pollue notre environnement et il cède à un chantage économique. Ainsi, les gens jugent qu'ils ne peuvent laisser cette question aux hommes politiques, qu'ils doivent s'en mêler. Or, ils doivent avoir le droit, en vertu de la Loi, de jouer un rôle, car les gouvernements ne jouent pas le leur. C'est ce dont il est question lorsqu'on parle de déclaration des droits dans le domaine de l'environnement.

Un autre point important en ce qui a trait à cette déclaration réside dans le fait que les citoyens devraient pouvoir participer à la prise de décisions concernant l'environnement. Il incombe au ministre d'établir des normes et de déterminer quelles exigences les industries doivent respecter, mais la population doit être en mesure de participer à l'établissement de ces normes. Cette tâche ne peut être laissée qu'au ministre.

On formule au sujet de ce projet de loi des critiques très graves. Il ne s'agit pas pour moi de faire mal paraître le gouvernement. Je dois dire que parfois, on dirait que le gouvernement s'attire ces critiques. Il ne s'agit pas simplement d'être négatif parce que je suis dans l'opposition et que mes collègues siègent sur les banquettes ministérielles. J'agis ainsi, car il est important que nous comprenions que l'opinion publique est en avance sur la politique du gouvernement. Dans le domaine de l'environnement, jusqu'à maintenant, les Canadiens ont des normes beaucoup plus élevées que ce qui est prévu dans la Loi.

Dans le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, il y a quelques progrès, mais ils sont très faibles par rapport à ce que la population réclame et à ce qu'elle est prête à appuyer. Les Canadiens demandent aux gouvernements d'établir de nouvelles normes minimales en ce qui a trait à la protection de l'environnement et ils ne veulent plus qu'on pollue l'environnement, qu'on tolère les pluies acides, qu'on construise des usines nucléaires, qu'on se retrouve avec des déchets dont on ne sait

quoi faire et qui constitueront un problème pour les générations à venir. Il ne s'agit plus de créer des problèmes qui menacent notre santé et notre survie même.

La population est en avance sur les gouvernements et elle réclame des mesures décisives et radicales de leur part. Il incombe au gouvernement de représenter les Canadiens et d'affirmer que nous ne permettrons plus à l'industrie de polluer notre environnement, en faisant du chantage économique. Les gouvernements doivent faire preuve d'esprit novateur lorsqu'il s'agit d'assurer notre développement économique et de protéger notre environnement.

[Français]

M. Fontaine: Monsieur le Président, je voudrais apporter quelques commentaires sur les affirmations du député socialiste lorsqu'il dit qu'il n'y pas d'orateurs PC qui interviennent aujourd'hui dans ce dossier. Je voudrais lui rappeler qu'il y a six orateurs de ce gouvernement qui sont intervenus, que ce gouvernement a eu une journée et demie de débat concernant ce projet de loi, que le ministre de l'Environnement (M. McMillan) attend avec impatience l'acceptation de ce projet en deuxième lecture par la Chambre pour qu'il soit soumis à un comité où il sera très bien examiné.

Je voudrais aussi lui dire qu'en ce qui concerne les relations entre l'industrie et la protection de l'environnement, il n'est pas tellement au courant de son dossier parce qu'il devrait prendre connaissance du rapport présenté hier, le 24 septembre, au Conseil national des ministres des Ressources et de l'Environnement, rapport dont le président est nul autre que M. Gérald Lécuyer, un socialiste du Manitoba, et ce rapport dans son introduction se lit comme suit. «Ce rapport contient des idées et des recommandations en vue d'harmoniser le développement économique soutenu au Canada avec son environnement». Alors on n'a pas tellement de leçon à recevoir du député socialiste concernant l'harmonie entre la protection de l'environnement et l'industrie des gens d'affaires.

Enfin, il nous reproche d'agir seuls dans l'évolution de ce projet de loi.

Tout d'abord, je voudrais faire remarquer qu'il est très difficile d'agir en collaboration avec les socialistes. Mais on n'a pas agi seul. Nous avons eu de nombreuses réunions publiques sur ce projet de loi. Notre projet de loi a été publié et très bien ventilé. Des ministres ont fait des discours dans tout le Canada. Il y a eu des rencontres entre les différentes provinces.

Et, finalement, monsieur le Président, il est important de dire à cette Chambre qu'aujourd'hui, alors qu'il parle de l'environnement, c'est simplement parce que son *boss*, tantôt, n'a pas réussi à faire accepter un débat sur le *Free Trade*, débat auquel il s'est opposé pendant deux ans et demi et, aujourd'hui, il demande un débat sur le *Free Trade*, maintenant il veut combler le vide parce que la Présidence a refusé ce débat—avec raison d'ailleurs—au niveau des socialistes, débat qui est tout à fait incompatible avec les deux ans et demi de leurs représentations antérieures. Alors si mon collègue veut continuer à utiliser inutilement aux frais des contribuables le temps de cette Chambre, il peut le faire mais, nous, le député du PC, nous avons fait notre devoir. Nous avons préparé un bon projet de loi. C'est à eux maintenant de se taire. C'est ce que la population leur demande de plus en plus.